

Avis de l'arrêté portant ouverture d'un concours de recrutement de deux professeurs de l'enseignement supérieur à l'INPT

Conformément à l'arrêté du 26 juillet 2010 du Ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies est ouvert à l'Institut National des Postes et Télécommunications de Rabat un concours de recrutement de deux **Professeurs de l'Enseignement Supérieur**.

Date du concours :

Le concours de recrutement de deux Professeurs de l'Enseignement Supérieur à l'INPT (épreuve de l'exposé entretien) se déroulera le **28 octobre 2010** dans les spécialités suivantes :

- **Télécommunications** (1 poste) ;
- **Informatique** (1 poste) ;

Le concours est ouvert aux candidats professeurs habilités, en exercice à l'INPT ou dans d'autres établissements de formation de cadres supérieurs, justifiant de l'habilitation universitaire et ayant exercé pendant quatre années au moins en cette qualité. Toutefois, peuvent se présenter au concours sans attestation de l'habilitation universitaire les professeurs habilités issus des maîtres assistants prévus par les dispositions de l'article 5 du décret n° 2-08-12 du 30/10/2008.

Missions et profil des candidats

Télécommunications :

Le candidat sélectionné devra posséder de sérieuses aptitudes pour mener des enseignements et des travaux de recherche dans le domaine des systèmes et réseaux de télécommunications, notamment sur les aspects suivants :

- Conception et modélisation des antennes et composants hyperfréquences pour les systèmes de télécommunications ;
- Architecture et modélisation des réseaux sans fil.

Informatique :

Le candidat sélectionné devra posséder de sérieuses aptitudes pour mener des enseignements et des travaux de recherche dans le domaine du Génie Logiciel, notamment sur les aspects suivants :

- Modélisation et processus logiciels ;
- Architectures distribuées ;
- Développement Web.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature est composé de :

Une demande manuscrite **précisant le poste sollicité** ;

Un extrait d'acte de naissance ;

Trois copies certifiées conformes à l'original de la CIN ;

Cinq copies certifiées conformes à l'original de l'attestation de l'habilitation universitaire ;

Cinq copies certifiées conformes à l'original de l'arrêté de nomination dans le cadre de professeur habilité ;

Cinq copies de l'attestation justifiant que le candidat a exercé pendant quatre ans au moins en qualité de professeur habilité.

Cinq copies du curriculum vitae ;

Cinq copies des attestations et des qualifications certifiées conformes ;

Cinq copies de la thèse de doctorat ;

Cinq copies des travaux de recherche personnels ou en collaboration comportant notamment des articles, ouvrages et monographies ainsi que tous documents attestant l'expérience dans la conception et l'animation de travaux de recherche, l'animation et la participation à des activités scientifiques nationales et internationales tels que séminaires, colloques et actions intégrées de recherche.

Les candidats doivent joindre obligatoirement à leur demande une autorisation écrite de leur administration d'origine.

Les candidats titulaires d'un diplôme obtenu à l'étranger sont tenus de joindre à leur dossier une copie de l'arrêté portant équivalence de leur diplôme.

Les candidats sont priés de déposer leurs dossiers de candidature avant le **vendredi 24 septembre 2010**, délai de rigueur, auprès du Secrétariat de la Direction de l'Institut National des Postes et Télécommunications, sis, avenue Allal El Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat Instituts.

Concours de recrutement de professeurs de l'enseignement supérieur

Institut National Des Postes et Télécommunications

Avenue Allal Al Fassi, Madinat Al Irfane, Rabat Instituts Maroc

Tél : 212-37-77-30-79

Fax : 212-37-77-30-44

Web : www.inpt.ac.ma